L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 25 DÉCEMBRE.

LE MESSAGE DE MAC-MAHON ET LA PRESSE PARISIENNE.

Nous sommes forcés de l'avouer : le Message n'a pas ce qu'on appelle une bonne presse ; on oublie que ce document était condamné à ne froisser personne et par conséquent à ne contenter personne non plus.

Résumons rapidement les impressions de nos confrères à ce sujet. Commençons par la droite.

Le *Monde* constate un accueil "non pas froid mais sérieux." Il n'est pas mécontent. La *Gazette de France* discute les différents textes successivement adoptés et portant sur des nuances plus longues à définir qu'intéressantes à étudier. Le Message au fond "n'a aucune signification précise. C'est aussi le fidèle image du cabinet."

Dans l'*Univers*, une page charmante de Louis Veuillot dont voici le commencement.

"Le fond du Message, c'est que le Septennat est dans l'opinion arrêtée qu'il vit au profit de tout le monde, que tout va bien, ira de mieux en mieux s'il continue de vivre et que par conséquent son devoir est de vivre comme il a vécu, sans aucun changement, en dépit de toutes contestations et quelque opinion contraire que puissent prendre la Chambre et le pays. Un journal n'a pas grand'chose à dire contre tout cela, on ne peut pas le dire avec une grande efficacité. Que répondre à une opinion si nettement formulée? Un homme persuadé qu'il va bien et qui peut ne permettre à personne de prouver qu'il va mal, est toujours sûr d'avoir le dernier mot, tant qu'il vit. C'était l'opinion de Mécénas, lequel, selon Lafontaine, fut "galant homme."

Qu'on me rende impotent,
Cul de jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive c'est assez, je suis plus que content.

Ce fut aussi l'opinion d'un personnage de comédie, habillé de pièces et de morceaux : sommé de choisir entre plusieurs genres de mort, il délibéra de mourir de vieillesse."

L'*Union* fait feu de toutes pièces : son appréciation du Message est moins curieuse que la façon dont M. Mayol de Lupé comprend le rôle du Maréchal. Disons immédiatement que cette opinion nous paraît tout à fait arbitraire et contraire à l'idée même qui a présidé au Septennat. En le comprenant ainsi, on le brouillerait avec les bonapartistes, et le Septennat a besoin de toutes ses forces.

"Il peut plaire à l'un de ces groupes de faire dire au Maréchal qu'il n'a accepté le pouvoir pour servir les aspirations d'aucun parti. Mais l'histoire est là pour nous rappeler que M. de Mac-Mahon a été choisi par la Droite qui, du 24 mai au 20 novembre, a travaillé ouvertement à la restauration monarchique qui, à cette date même du 20 novembre, affirmait sa volonté de ne point renoncer à cette entreprise de salut national, un instant interrompue, et qui votait la loi de prorogation, comme une troupe un moment ébranlée construit un retranchement sur le champ de bataille où elle entend demeurer.

"Lorsque M. de Mac-Mahon s'est engagé à respecter scrupuleusement les lois, nous tenons sa parole pour bonne ; mais la logique nous oblige en même temps à ne pas faire grande attention à cette affirmation un peu pompeuse que, *jusqu'au dernier jour*, le Maréchal maintiendra le Septennat avec une fermeté inébranlable.

"La loi, c'est l'Assemblée seule qui la fait, et si, ce qu'à Dieu ne plaise! un conflit éclatait entre la volonté de l'Assemblée et les résolutions du Maréchal, au nom de la loi qui nous régit, il faudrait que le dernier mot appartînt à la représentation nationale."

Ou nous nous trompons fort ou le Maréchal ne comprend pas ainsi la loi du 20 novembre.

Passons au clan bonapartiste : si l'*Ordre* est assez content, si le *Gaulois* s'arrange du Message, le *Pays* le trouve peu à son goût.

"La seule chose un peu nette qu'il renferme est l'assurance que donne le Maréchal de demeurer au pouvoir pendant les sept années complètes qui lui furent légalement dévolues.

"Cette assurance a sa valeur incontestable : elle peut même être considérée comme un défi adressé à tous ceux de l'Assemblée ou d'ailleurs qui voudraient modifier la forme gouvernementale, mais elle n'a rien de très pratiquement rassurant.

"Louis XVI, Napoléon Ier, Charles X, Louis-Philippe, Cavaignac, Napoléon III, Gambetta, Thiers, tous ceux enfin qui sont partis du pouvoir malgré eux, avaient donné la même assurance d'y rester et en avaient autant d'envie tout au moins.

"Et que sont-ils devenus?

"Ce n'est pas tout que de vouloir, en pareil cas : il faut également pouvoir. Et toute la question est là!"

La *République française* et le *Siècle* s'accordent à dire que demain comme hier, le pays continuera de demander l'organisation définitive de la République ou la dissolution. Le *Bien Public* exprime la même idée en disant : "Après comme avant le Message, le provisoire, contre lequel n'a cessé de protester la France, reste la loi de la France."

Les *Débats*, sans porter un jugement, se contentent de dire :

"Les termes du Message sont trop vagues pour que nous puissions en induire les véritables intentions du gouvernement. Nous nous contentons de constater, dès aujourd'hui, que le Président de la République n'a rien changé à ses déclarations précédentes, et qu'il est toujours résolu à affermir *prochainement*, son pouvoir, avec le concours de tous les hommes modérés."

"Le *Temps* s'exprime de la manière suivante :

"Avouons que si le Message a trompé les espérances, c'était bien un peu la faute de ceux qui espéraient. On savait que le cabinet avait remis vingt fois son ouvrage sur le métier, mais on savait aussi que ces efforts n'avaient d'autre but que de ménager les gens, d'éluder les difficultés, et par conséquent de rendre le document aussi peu significatif que possible. C'est une justice à rendre aux auteurs qu'ils y ont réussi. L'attitude de l'Assemblée le leur a dû montrer."

Voici ce que dit M. de Girardin dans la *France* :

"Très froidement accueilli par l'Assemblée, ce Message ne satisfera pas les hommes de parti qui, ne tenant aucun compte des difficultés de la situation, lui demandent aveuglément ce qu'elle ne comporte pas ; il nous satisfait :

"1° Parce qu'il passe *sagement* sous silence les fameuses lois constitutionnelles;

"2° Parce qu'il "*dégage de toutes les ombres qui l'obscurcissaient le pouvoir exécutif personnellement confié au maréchal de Mac-Mahon.*"

"Le Septennat dit impersonnel était un obstacle à l'accomplissement de ce souhait.

"Le Septennat impersonnel n'existe plus, le Message du 3 décembre est son tombeau.

"Il n'y a plus de vivant que le Septennat personnel."

Le *Courrier de France* est d'un avis diamétralement opposé. Il faut, dit-il, trouver un programme commun qui soit accepté par les deux centres et alors le problème sera résolu.

Voilà la note dont se sont emparés les journaux amis du ministère et partisans des lois constitutionnelles ; ils se pâment d'admiration au sujet de la fermeté dont le Message fait preuve.

Constitutions! morbleu! Constitutions! — s'écrient ces empressés.

Avec quoi! c'est le seul point sur lequel ils négligent de nous informer et c'est celui sur lequel des informations seraient le plus nécessaires.

—On écrit de Madrid à l'*Indépendance belge* que M. Bazaine, outre la visite officieuse qu'il a faite, le jour même de son arrivée, au général Serrano dans la *Casa di Campo*, a déposé sa carte à l'hôtel de la présidence. Il sera prochainement reçu d'une façon en quelque sorte officielle. Il s'est montré le 21 novembre dans une loge du Théâtre Royal.

TOUJOURS LE PÉTROLE!—Un affreux accident est arrivé vendredi soir, entre cinq et six heures, à Vaudenesse, canton de Moulins-Engilbert (Nièvre).

Une servante du sieur Boudoux, épicier, s'étant rendue à la cave pour tirer du pétrole d'une bombonne, celui-ci a pris feu, et la servante avait eu à peine le temps de se sauver que le liquide enflammé inondait la cave. Les habitants du village sont accourus en toute hâte pour porter secours, sous la direction de M. Bonneau du Martray, maire de Vandenesse.

Un grand nombre de personnes se trouvaient dans la cour de la maison et sur l'escalier de la cave, jetant de la terre sur le feu, lorsqu'une autre bombonne de pétrole renfermée dans la cave a fait explosion. Le pétrole en feu a été projeté avec violence sur tous les braves gens qui faisaient ainsi preuve du plus courageux dévouement. Vingt et un ont été atteints par les éclats de la bombonne ou par le pétrole, quatorze sont très grièvement blessés, trois laissent peu d'espoir de guérison, le maire de Vandenesse est blessé, il a eu les cheveux, la barbe et une partie du front et des joues brûlés. Son état ne donne lieu à aucune inquiétude.

—Qui veut recueillir deux petits Chinois?

Depuis deux jours, ils sont entre les mains de l'Assistance publique, qui s'en déferait volontiers. Ils ont été laissés à Paris par leur père, domestique du prince Tsang, dont nous avons récemment annoncé l'arrivée, et qui vient de repartir pour son pays.

Deux jours après le départ du prince, les deux pauvres petits ont été trouvés dans la rue. Ils sont âgés, l'un de cinq ans, l'autre de sept.

On a immédiatement envoyé chercher le fameux lettré Tin Tun-Ling, pour leur demander qui ils étaient.

—"Le gouvernement russe a résolu de permettre aux fonctionnaires de l'ordre civil de porter leur barbe. Les fonctionnaires attachés à la cour impériale sont exceptés de la mesure et devront continuer à se raser. Aussi c'en est entièrement fait de l'une des innovations les plus impopulaires de Pierre-le-Grand."

BIEN RUGI, CHACAL!

Le *Salut public* a reçu de son correspondant de Versailles, que des journaux disent être M. Ducarre, la lettre suivante :

Versailles, 29 novembre.

"Je nage, depuis ce matin, dans un océan de larmes Centre-Gauche. Nous étions sévères pour les excentricités radicales de nos contrées. C'est bien autre chose d'entendre se lamenter les députés couleur Casimir Périer, qui ont été blackboulés dans différentes villes sur un ordre venu de Paris! Ils sont exaspérés, et pas moyen de se payer de prétextes et de subterfuges. Leurs électeurs leur ont révélé le pourquoi de la déchéance infligée par le comité directeur du radicalisme à Paris.

"Aussi mangent-ils du radical, que c'en est une véritable orgie.

"Quant aux députés de la gauche qui veulent conserver ou préparer leur candidature dans les départements éloignés, ils font ici du radicalisme platonique. A distance, cela fait de l'effet sur les badauds de leur collège électoral, et cette réclame est sans péril pour eux, attendu que chacun a cru devoir, par mesure de précaution, dénaturer sa fortune ou l'envoyer à l'étranger.

"Je vous recommande un article à sensation, que vient de publier ce matin la *République française*, sur la démocratie. C'est du Challemel tout imbibé de fiel. Bien rugi, chacal!

"Ce réquisitoire, sifflé les dents serrées, enveloppe non-seulement les ennemis privés de la révolution, les partisans de l'ancien régime, mais ceux-là qui se croyaient le plus dégagés de préjugés et qui se donnaient pour les représentants des intérêts nouveaux.

"Qu'ils s'éloignent, s'écrie le tribun écrivain, puisqu'ils s'y obstinent, avec leurs lumières.

"LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE EST EN ÉTAT MAINTENANT DE S'EN PASSER."

"Le centre gauche n'a qu'à se le tenir pour dit.

"En attendant de connaître l'impression produite sur ce groupe, on interroge les arrivants, on collectionne les avis, et on attend les élections de Paris. Ce sera un formidable bouquet de fleurs : huit ou dix préfets de Gambetta, une douzaine de publicistes, autant d'avocats, l'architecte des palais impériaux, le Dieu en chambre de la morale indépendante. Voilà de quoi se compose la liste en faveur de laquelle le citoyen Challemel distille aujourd'hui l'essence concentrée de la démocratie, qui est en état maintenant de se passer de lumières.... attendu que si l'on n'y voit pas assez clair, elle allumera du pétrole."

M. Thiers n'a-t-il pas eu raison de dire "mais ces gens-là tuent la république!"

LES ÉLECTIONS DE PARIS.—On lit dans la *Patrie*:

Nous avons dit que les élections du 29 novembre pourraient bien devenir pour les radicaux une élection Barodet.

Le *Constitutionnel* les regarde avec raison comme l'acte le plus impolitique qu'aient accompli jusqu'ici les intempérants:

Si Paris était républicain avec intelligence, il eût fait la République dimanche dernier. Il lui suffisait de nommer avec une fermeté de décision bien nette quatre vingt conseillers municipaux qui, offrant toutes les garanties désirables au point de vue de leurs antécédents et de leur situation sociale, eussent appartenu uniformément à cette catégorie de républicains dont M. Dufaure, par exemple, est un des types. L'impression eût été grande en France ; elle était de force à tout entraîner, le gouvernement et l'Assemblée.

On se fût dit : "Voilà donc Paris guéri de sa fureur épidémique d'être extrême. Il sent les folies qu'il fit ou laissa faire. Il n'est pas disposé à ce qu'elles se renouvellent. Il entre dans la voie de la sagesse et de la virilité politiques. Il renonce à son éternelle et dangereuse fantaisie de donner des leçons au pouvoir."

"Au lieu de cela, on va dire, on a commencé à dire : "Paris est toujours le même. Il n'a pas le sang froid et le calme de faire de la politique ; il n'est apte qu'à faire des révolutions. Comme par le passé, il va aux excessifs, et, sans discuter les titres, il se donne à qui lui promet des 24 février, des 4 septembre, peut être des 18 mars."

ESSAI DU NOUVEL OPÉRA.—Hier, dit un journal de Paris, a eu lieu, en présence d'une foule immense, une représentation d'essai au nouvel Opéra.

On a exécuté l'ouverture de la *Muette*, le chœur des soldats de *Faust*, l'ouverture de *Freyschutz*, puis la bénédiction des poignards des *Huguenots*.

L'acoustique a été déclaré excellent. M. Garnier, qui se trouvait dans une loge, a été acclamé.

On a généralement admiré la salle, qui est d'une richesse inouïe d'ornementation. Quelques-uns la trouvent trop riche.

Une foule de notabilités du monde et des arts se pressait à cette représentation d'essai.

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts était présent.

—M. Crémieux, ancien membre du gouvernement de la Défense nationale, a célébré hier, selon le rite israélite, le cinquantième anniversaire de son mariage. Dans son habitation de Passy, boulevard de l'Empereur, M. Crémieux a reçu nombre d'amis politiques. On a dîné, et ensuite il y a eu soirée.

Le cinquantième anniversaire du mariage! cela peut certes compter, mais ne rajeunit pas l'ancien membre du gouvernement de 1848. Sait-on bien que M. Crémieux est né en 1796, ce qui fait un total de soixante-dix-huit printemps.

— Sous ce titre : *Un soufflet donné par un cadavre*, le *Figaro* contient le récit suivant:

"Un jeune médecin de beaucoup d'avenir, M. D. Perrin, vient de mourir fou à l'hospice Sainte-Anne, après douze mois d'une aliénation mentale qui avait fini par dégénérer en une exaltation des plus dangereuses. Bien qu'il n'eût que trente ans, ses cheveux étaient complètement blancs au moment de sa mort.

"Voici comment il était devenu fou :

"Au mois de décembre dernier, M. Perrin était préparateur des cours d'anatomie du docteur D....

"Un jour, vers sept heures du matin, par un froid glacial, il se rendait à l'école pratique, rue de l'École-de-Médecine, pour terminer la dissection d'une pièce commencée la veille.

"Dans l'escalier, il rencontra le garçon d'amphithéâtre, qui lui dit que le poêle était allumé. Il mit sa blouse et repassa son scapel ; il allait se mettre à l'ouvrage, quand il entendit derrière lui un bruit dont il ne put s'expliquer la nature. Cela l'intrigua et agit sur ses nerfs. On a beau être médecin, on ne se trouve pas impunément seul avec une douzaine de morts.

"Il ne vit rien, et fort impressionné, revint à son sujet, dont le bras, complètement gelé par le froid, était resté un peu élevé au-dessus de la tête, quand le cadavre avait été mis sur son séant. M. Perrin allait atteindre la jointure du coude, quand, tout à coup, le bras s'abattit violemment, et la main glacée du mort frappa l'opérateur à la joue.

"M. Perrin s'enfuit en jetant un cri horrible. Deux heures après, le délire le prit : il était fou.

"Voici ce qui s'était passé : le feu qui ronflait dans le poêle avait dégelé le bras rigide, et le bras était retombé."

— Pierre Montant, l'assassin d'Ampuis, a été transféré dans la cellule des condamnés à mort de la prison de Saint-Paul et on l'a revêtu de la camisole de force.

Pendant la journée de samedi, nous dit le *Petit Lyonnais*, le condamné a été assez calme. Mais depuis dimanche, il paraît avoir perdu la raison. Il parle constamment de ses terres, de ses vignes, de paniers de fruits, d'abricots, de vendanges, etc.

Il ne serait pas impossible que Montant fût atteint de folie instantanée. La commotion qu'il a dû éprouver en entendant porter contre lui un arrêt de mort a bien pu ébranler ses facultés mentales.

Un factionnaire ou un gardien sont constamment à la porte de sa cellule.

— Un incident curieux s'est produit la semaine dernière à la mairie de Béziers, à l'occasion d'un mariage. A la question du maire : "Monsieur, voulez vous prendre pour votre légitime épouse, etc." Le futur a répondu : "Oui, citoyen."

"Permettez, s'est écrié le maire, la loi ne vous oblige pas à répondre : Oui, monsieur, ou bien : Oui, monsieur le maire, mais elle ne m'oblige pas non plus à entendre: Oui, citoyen. La loi vous commande de répondre : oui ou non, et elle m'ordonne de recueillir le consentement ou le refus que ces deux mots contiennent. Je vous invite donc à rester dans les limites de la loi, faute de quoi je refuse de procéder au mariage.... Monsieur, voulez-vous prendre, etc."

"Oui, a répondu cette fois, sans hésitation, le marié.

PAPIER DE GOMBO.—Le gombo (hibiscus esculentus) est une plante de la famille des malvacées, croissant dans les pays chauds, notamment en Syrie, en Egypte et dans la Louisiane, où elle est cultivée à cause de son fruit mucilagineux et comestible. L'aspect fibreux et textile de la plante donna à MM. Bouju frères l'idée de l'employer dans la fabrication du papier. Aujourd'hui, un procédé pratique permet de désagréger mécaniquement la fibre ; la pâte, lavée et blanchie, fournit un papier très beau, résistant et pouvant rivaliser avec les plus beaux papiers de chiffons purs.

M. Ed. Landrin a étudié la plante au point de vue de sa composition chimique. Les différentes parties de la tige de gombo et l'enveloppe de son fruit, traitées par l'eau, abandonnent une forte proportion d'une matière mucilagineuse et gommeuse, appelée gombine, et qui sert à préparer une pâte pectorale. Le sous-acétate de plomb et le sulfate d'alumine précipitent de ses solutions le mucilage du gombo. MM. Bouju frères utilisent cette propriété et se servent du précipité obtenu par le sulfate d'alumine pour le collage ultérieur du papier.

Le gombo renferme, en outre, une résine qui se colore en rouge sous l'influence du chlore et des acides. C'était un obstacle qui s'opposait au blanchissage de la pâte ; la difficulté a été levée en décomposant, dans le blanchiment, le chlorure de chaux par le sulfate d'alumine, qui précipite du même coup la résine. Le gombo contient 20 0/0 de gombine et 61 de cellulose. La graine renferme 16 0/0 d'huile que l'on peut extraire par compression. Cette huile n'est pas combustible, mais on peut l'employer avantageusement dans la fabrication des bougies et du savon.

M. Landrin pense que l'on pourrait facilement cultiver en Algérie cette plante, dont toutes les parties sont directement utilisables.

L'ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE EN LOUISIANE.

Résultats compilés par le comité démocrate sur les documents officiels :

TRÉSORIER.

Paroisses.	Moncure.	Dubuclet.
Orléans	23,741	12,391
Ascension	860	1976
Assumption	1085	1890
Avoyelles	1290	1153
Baton Rouge, E	1556	2646
Baton Rouge, O	212	806
Bienville	779	
Bossier	1010	1077
Caddo	2154	1670
Caldwell	541	400
Carroll	....	....
Calcasieu	1172	8
Cameron	208	47
Catahoula	840	746
Claiborne	1875	657
Concordia	154	2043
Desoto	1230	216
Feliciana, Est	847	1688
Feliciana, Ouest	501	1354
Franklin	457	114
Grant	328	369
Ibérie	1247	1077
Iberville	770	2167
Jackson	534	60
Jefferson	1207	2431
Lafayette	976	536
Lafourche	1905	1840
Lincoln	987	546
Livingston	664	105
Madison	232	1847
Morehouse	664	1017
Natchitoches	1554	1577
Ouachita	766	1694
Plaquemines	665	1686
Pointe Coupée	635	1900
Rapides	1574	1236
Red River	295	745
Richland	734	440
Sabine	641	2
St. Bernard	271	607
St. Charles	276	1264
Ste. Hélène	622	536
St. Jacques	790	1983
St Jean Baptiste	637	1216
St. Landry	2617	1494
St. Martin	921	704
Ste. Marie	1082	2146
St. Tammany	601	681
Tangipahoa	859	456
Tensas	348	2865
Terrebonne	1361	1607
Union	1161	433
Vermillion	692	226
Vernon	712	....
Washington	457	126
Webster	856	749
Winn	476	83
Total	74,670	69,719
Majorité de Moncure	4951	

La paroisse de Carroll n'est pas comptée dans ce tableau parce qu'il a été prouvé que les rapports étaient des faux.

Les soussignés, sous-comité nommé par le parti conservateur-démocrate pour assister au dépouillement et à la compilation, par le Bureau des Retours de l'Etat de la Louisiane, des votes donnés à une élection tenue le 2 novembre, certifient sous serment que les résultats donnés dans le tableau qui précède ont été compilés par eux sur les duplicata certifiés sous serment en leur possession, et qu'ils ont été comparés par eux avec les duplicata en la possession du dit bureau et qu'ils correspondent, poll par poll, et paroisse par paroisse à la compilation faite par le dit bureau. Ils certifient donc et déclarent que la personne dont le nom suit, savoir :

J. C. Moncure

a été légalement élue.

F. C. Zacharie.
W. R. Whitaker.
Chs. Cavanac.
F. X. Barbot, secrétaire.

Signé et attesté sous serment devant moi, le 18 décembre 1874,

Jno. Lemonnier,
3e Juge-de-Paix pour la paroisse d'Orléans.

Le même comité atteste dans la même forme l'élection des membres du Congrès et de la législature. Nous ne pouvons donner que les totaux des tableaux dressés par le comité.

CONGRÈS,

1er District.

Elus.

R. L. Gibson, D—15,726   J. H. Sypher, R—11,121

2me District.

E. J. Ellis, D—13,864   N. C. Dibble, R—11,084

3me District.

Darrall, R.—13 917   J. A. Breaux, D—12,906

4me District.

Wm. L. Levy, D—11,785   Geo. L. Smith R—7,574

5me District.

W. B. Spencer D—11,121   Frank Morey, R—10127

6me District

C. E. Nash, R—12,185   Jos. M Moore, D—11,072

LÉGISLATURE.

Sénat.

1er district : Elus : J. H. Grover, D 7733, W. J. Kelly, D 7720, H. D. Ogden, D 7744. Non élus : J. L. Langlès, 3544, C. F. Glaudin, 3550, C. F. Ladd, 3569.

2ème district : E. D. White, D 5240, élu ; J. Lanabère, R 2799.

3ème district : Will Steven, D 5484, élu ; Thos. Carey, R 3599.

4ème district : J. B. Eustis, D 4725, élu ; D. J. Hutchinson, 1530.

5ème district : A. Dumont, R 1995, élu ; J. B. Wilkinson, D 1327, H. Mahoney, R 931.

6ème district : R. H. Chadbourne, R 6115, élu ; J. L. Montieu, R.I. 3024, M. Turnbull, 802.

7ème district : Pierre Landry, R 3367, élu ; George E. Bovee, R 1627.

8ème district : F. S. Goode, D 5077, élu ; Oscar Crozier, R 4875.

10ème district : W. A. Robertson, D 3735, élu ; Jno. G. Gardner, R 2004, Geo. H. Wells, D 899, Wm. H. Kirkman, 790.

12ème district : Jno. E. Breaux, R 3494, élu ; Jno. Gair, 2839, F. V. D. Hagaman, 591.

13ème district : J. Henry Burch, R 2436, élu ; R. T. Young D 1609.

14ème district : T. T. Allain R 4123, élu ; E. T. King D 3249, T. Mahier R 658.

15ème district : David Young R 3073, élu ; A. B. Ivion 1373.

17ème district : J. A. Gla R I, 2558, élu ; J. H. Brigham D 1386, Geo. C. Benham R 878.

20ème district : A. B. George D 4007, élu ; J. D. Harper R 2501.

22ème district : J. B. Elam D 3919, élu ; M. H. Twichell R 2534.

CHAMBRE.

Paroisse d'Orléans : élus, A. A. Maginnis, Ed. Booth, L. G. Hall, W. J. Hammond, C. H. Schenck, W. B. Koontz, J. A. Gilmore, Ch. Byrne, Clem. L. Walker, Jules Aldigé, M. Sibilski, Ch. Roman, G. Pascal, G. W. Dupré, J. B. Jourdain, (R) P. G. Burkhart, C. F. Seaman, L. A. Wiltz, J. A. DeBlanc, J. A. Blaffer, Ch. Kummell, G. W. R. Bailly, E. L. Bower, B.C. Elliott, Geo. Gracien (R) ; 23 démocrates et 2 républicains.

Chambre des Représentants.

Ascension—G. H. Hill, R.; Louis Butler, R.
Assomption—E. X. Dugas, D.; R. R. Beasley, D.
Avoyelles—A. D. Lafargue, D.; John O'Quin, D.
Bienville—J. Brice, Jr., D.
Bossier—L. W. Baker, R.; Sam Thomas, R.
Baton Rouge, E.—E. D. Triplet, R.; W. G. Land, R.; Joseph Wilson, R.
Baton Rouge, O.—F. A. Woods, R.
Caddo—A. D. Land, D.; F. R. Vaughan, D.; John J. Horan, D.
Caldwell—Thomas E. Meredith, D.
Carroll—
Calcasieu—George W. Richardson, D.
Cameron—E. A. Dunn, D.
Claiborne—John Young, D.
Concordia—John Randall, R.; Wm. Ridgeley, R.
Catahoula—R. B. Wallers, D.
DeSoto—J. L. Scales, D.; Chas. Schuler, D.
Feliciana, Est—W. H. Pipes, D; R. R. Ray, R.
Feliciana, Ouest—J. W. Armstead, R.
Franklin—J. L. Mathews, D.
Grant—C. C. Dunn, D.
Ibérie—W. F. Schwing, D.
Iberville—J. M. Carrelle, R.; J. S. Davidson, R.
Jackson—E. E. Kidd, D.
Jefferson—E. A. Hubeau, R.; C. W. Lowell, R.; Jos. E. Parker, R.
Lafayette—M. T. Martin, D.
Lafourche—John G. Billieu, D.; T. J. Johnson, D.
Livingston—G. E. Wells, D.
Lincoln—Seaborn Jones, D.
Madison—Wm. Murrell, R.
Morehouse—F. M. Grant, R.
Natchitoches—H. Raby, R.; W. A. Pierson, R.
Ouachita—D. C. Hill, R.; W. F. Southard, R.
Plaquemines—A. Milon, R.
Pointe-Coupée—Emile Honoré, R.; Milton Jones, R.
Rapides—George W. Stafford, D.; James Jeffries, D.; R. L. Luckett, D.
Rivière Rouge—E. W. Dewees, R.
Richland—R. P. Edward, D.
Sabine—D. W. Self, D.
St-Bernard—R. F. Guichard, R.
St-Charles—M. Hahn, R.
St-Jacques—V. Dickerson, R.; O. F. Hunsaker, R.
St-Jean Baptiste—Henry Demas, R.
Ste-Hélène—O. L. Collin, D.
St-Landry—E. D. Estilette, D.; James Webb, D.; E. A. Carmouche, D.; Y. Vidrine, D.
St-Martin—Chas. Delhommer, D.; Félix Voorhies, D.
Ste-Marie—G. R. Piles, R.; Isaac Sutton, R.
St-Tammany—M. Cousin, D.
Tensas—J. S. Matthews, R.; J. R. Stewart, R.
Tangipahoa—Bolivar Edwards, D.
Terrebonne—W. H. Keys, R.; E. McCollom, D.
Union—W. P. Smith, D.
Vermillion—Ad. Nunez, D.
Vernon—M. McAlpin, D.
Washington—Wm. McGee, D.
Webster—W. W. Carloss, D.
Winn—Geo. A. Kelly, D.

Du tableau qui précède il résulte qu'il a été élu 68 représentants démocrates et 39 républicains, ce qui donne une majorité aux démocrates de 29 dans la Chambre.

Les démocrates ont élu 10 Sénateurs et les républicains 8.

Sur les six membres du Congrès, il y en a 4 démocrates et 2 républicains.

Tels sont les véritables résultats de l'élection. Nous verrons ce qu'il en restera par les manipulations frauduleuses du Bureau des retours.

☞ Habits de drap noir, $7,50. Sacs drap noir $7,00, au magasin en gros de Garthwaite, Lewis & Miller, rue de la Commune No 100.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Vendredi 25, Matinée extraordinaire, à midi, à l'occasion de la FÊTE DE NOEL.
LES NOCES DE JEANNETTE ; LE MAITRE DE CHAPELLE ; DORINA, Ballet.
Le soir à 7½ heures, LES DRAGONS DE VILLARS.
Samedi soir, à 7 heures, NORMA, grand opéra de Bellini.
Dimanche 27—LE VOYAGE EN CHINE.
25 déc—2t

Théâtre de l'Opéra.

RÉDUCTION DES PRIX.

Cédant à de nombreuses demandes, et prenant en considération l'état actuel des affaires, le Directeur de l'Opéra s'est décidé à une réduction momentanée des prix.

A partir de cette date, le prix du Parquet, du Parterre et des Fauteuils des Premières, sera de $1 50 et le prix des Secondes $1.

Le dimanche, le prix du Parquet, du Parterre, des Loges (Premières ou Secondes) sera uniformément d'une piastre par place.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1874.

L. PLACIDE CANONGE, Directeur.

22 déc—

Théâtre du Vaudeville.

SALLE DE LA PARFAITE UNION, RUE DES REMPARTS.

Dimanche, 27 décembre 1874,

APRES LE BAL,
Vaudeville en 1 acte.
EDGARD ET SA BONNE,
Vaudeville en 1 acte.
LE SERMENT D'HORACE,
Comédie en 1 acte.
Intermède :
Pitié pour ma Bisette.............M. Vitry
Je m'en passe.............M. Léonard
Admission.............50 cents
Enfants.............25 "
Le spectacle commencera à 7 heures et demie précises. 24 déc—3t

AVIS DE BANQUES—Le vingt-cinq décembre prochain (le Noël), le 1er et le 2 janvier prochain étant des jours fériés, les Banques suivantes, membres du New Orleans Clearing-House Association, seront fermées ces jours-là.

Les billets et comptes échéant les dits jours fériés seront payables le lendemain, c'est-à-dire le 26 décembre 1874, le 2 et le 4 janvier 1875.

Citizen's Bank of Louisiana.
Union National Bank.
Louisiana National Bank.
State National Bank.
Mechanic's & Traders' Bank.
Germania National Bank
Louisiana Savings Bank.
New Orleans National Bank.
Hibernia National Bank.
Bank of Lafayette.
Pike, Brother & Co.
Canal Bank.
Mutual National Bank.
People's Bank.
Bank of America.

ISAAC N. MAYNARD, Directeur, New Orleans Clearing-House, 22 déc. 1874.

22 dec—23, 24, 25, 30, 31, 1 Ja.

Banque d'Amérique.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—A une élection tenue le 14 du courant, pour élire des Directeurs de cette banque, qui devront servir durant l'année prochaine, les messieurs ci-après ont été élus:

A. M. Fortier — J. Schenck
W. B. Schmidt — J. Toyes
C. J. Leeds — W. Van Benthuysen
D. Fatjo — A. Terriere
F. W. Tillon — Jno. H. Hanschild
Jno. J. Adams — J. Turcotte
E. B. Briggs.

Et à une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, M. A. M. Fortier a été unanimement réélu Président

EDGAR HINCKS, Caissier.

18déc—6t

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1874.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, 19 du mois prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

19 déc—1m

AVIS D'ASSURANCE.

Bureau du Louisiana Equitable Life Insurance Co, Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1874. (Extrait du compte-rendu des délibérations de la direction.)

Il est résolu, à l'unanimité, que les polices émises, par cette compagnie, aux noms des personnes qui ont été tuées le 14 septembre 1874, soient payées.

WILLIAM HENDERSON, secrétaire.

16 déc—1m.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans. Nlle Orléans, 16 décembre 1874.—Avis aux actionnaires.—A une réunion du conseil de direction de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, tenue le 15 courant, un dividende de six piastres par action a été déclaré sur les profits des derniers six mois, payable à partir du 4 janvier 1875.

Le livre des transferts sera fermé du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.

WM. S. BROWN, Trésorier.

17déc—1m

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance la Salamandre aura lieu, à s Bureaux de la Compagnie, le 14 janvier prochain, de 6 à 8 heures du soir, conformément à la charte, afin de voter sur les changements, additions ou modifications quelconques (qui peuvent être proposées) à la charte actuelle, et si cela est jugé nécessaire, pour voter sur la liquidation. Par ordre de la Direction.

JULES LE MORE, secrétaire.

dec17—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nlle Orléans, 1. décembre 1874.—Le dix courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer sur demande:

1. Un intérêt de 6 pour cent l'an, du 7 avril 1873 au 12 décembre 1874, sur $50 de toutes les actions payées en plein, ce qui équivaut à $5 par action.

2. Un intérêt de 6 pour cent l'an sur tous les versements faits en plus de $50 par action, de la date du paiement au 12 décembre 1874.

WM. CRUZAT, faisant fonctions de secrétaire.

15déc—15t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nlle-Orléans, 12 décembre 1874.—A une réunion des directeurs, aujourd'hui, conformément à la convocation des directeurs, savoir : MM L. H. Gardner, B. Huff, S. Katz, J. W. Peel et Wm. Hartwell, il a été résolu, à l'unanimité, que cette compagnie approuve le choix qu'ont fait les actionnaires de MM. Baldwin, A. M. Fortier et Jno. Brassac comme liquidateurs.

WM. CRUZAT, faisant fonctions de secrétaire.

15déc—30t

Banque du Peuple—Nouvelle Orléans, le 11 décembre 1874—Avis est donné aux actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu au local de la Banque le LUNDI, 21 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre de la Direction.

N. LANDRY, Caissier.

12 dec—10t

Workingmen's Bank.—Nouvelle Orléans, 10 décembre 1874. Une élection de Directeurs de cette banque, pour l'année 1875, aura lieu au local de la dite banque, le second lundi de janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. B. MONDIEGT, Vice-président.

11déc—1m

Bureau du New Orleans City Railroad Company.—No 121 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1874. A une réunion du Board des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires, le 1er janvier 1875 ou après ce jour-là. Le livre de transferts sera fermé du 22 au 31 décembre, inclusivement.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

10déc au 2.

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1874.—L'élection de directeurs pour l'année, aura lieu au local de la Banque, No 16 de la rue du Canal, le MARDI, 12 janvier prochain, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

10 dec—1m

Nouvelle-Orléans, le 9 décembre 1874.—AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans aura lieu au bureau de la Compagnie, No 123 rue Commune, le SAMEDI 16 janvier 1875 de midi à deux heures, afin de voter sur certains amendements à la Charte, approuvés et recommandés ce jour par les Directeurs.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

10déc au 16jv

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—No 102 rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874—Avis est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année 1875, aura lieu, conformément à la Charte, au bureau de l'Association, lundi 28 décembre 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

G. LANAUX, Secrétaire.

8 déc.—au 28.

Office of the New Orleans Insurance Company, New Orleans, Dec. 5, 1874.—Notice is hereby given that the annual election of Directors, to serve for the ensuing year, will be held at this office, corner Canal and Camp streets, on MONDAY, Dec. 28, 1874, between the hours of 10 A. M. to 2 P. M.

J. W. HINCKS, Secretary.

5 déc to 28

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 5 décembre 1874—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année, aura lieu dans les bureaux de la dite Compagnie, coin Canal et Camp, LUNDI, 28 décembre 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

5 déc—au 28

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans—Au coin des rues Baronne et Commune—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1874.—Avis.—Une élection aura lieu, aux bureaux, le LUNDI, 4 janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six directeurs de cette compagnie, pour l'année qui commencera le premier lundi de février prochain.

WM. S. BROWN, Trésorier.

5déc—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1874—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No. 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE, Secrétaire.

4déc—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Ponchartrain.—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1874.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1875, de 10 heures du matin à midi sur quatre, aux bureaux de la compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE, Secrétaire.

4déc—1m

Consultations tous les jours,

Rue Bread, près St-Philippe.

AYANT abandonné le journalisme, j'ai repris l'exercice de ma profession, la Médecine. A cet effet, j'ai ouvert, à l'adresse ci-dessus, depuis le 1er octobre dernier, une Consultation accompagnée d'une petite pharmacie pour mes clients. J'y ai ajouté plusieurs préparations spéciales, dues à mes recherches, en vue de la guérison, sans danger aucun pour l'avenir, de certaines maladies que l'on ne guérit, généralement, qu'en compromettant la santé future, souvent pour toute la vie!

NOTA : Je n'emploie jamais de minéraux dans mon traitement interne, ayant jugé, après une longue expérience, que ces minéraux n'étant pas assimilables, ne doivent pas être—rationnellement—introduits dans le système. Mes Consultations sont gratuites pour les personnes pauvres.

Dr. C. TESTUT.

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ, Pharmacien au coin des rues Magasin et Thalie, Nlle-Orléans, Lne.

8nov—1an

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 154 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continuera à exercer toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Extraction de dents sans douleur avec le gaz ... Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique.

de BIDWELL.

POUR LES JOURS DE FETE. Jeudi soir, 24 décembre 1874, Et jusqu'à nouvel ordre, Le magnifique spectacle oriental intitulé VALENTINE ET ORSON, dans lequel figurent la troupe entière et plus de 300 auxiliaires.

Les artistes distingués suivants y seront : LES ENFANTS VAIDS, merveilleux gymnastes; M. GEO. S. KNIGHT; M. WM. ASCHOFF; Mlle Bettie Rennolds...; Mlle Kate Bryan; Mlle Sallie Clinton; ... Mlle W. Fiske.

Vendredi, 25 décembre. La ... distribution annuelle de cadeaux à la matinée.

10,000 jolis jouets à distribuer.

Samedi, 26 décembre—MATINÉE POUR LES FAMILLES.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 9 heures du soir. 24déc—

Théâtre des Variétés.

Directeur.............JNO. BOWERS

Grand succès de l'actrice populaire Mme D. P. BOWERS, Vendredi soir, ELIZABETH, REINE D'ANGLETERRE. Elizabeth, Mrs Bowers—Earl of Essex, Mr. J. C. McCollum.

Matinée de Samedi—Mrs Bowers dans EAST LYNNE.

Samedi soir—LUCRETIA BORGIA ET KATHERINE & PETRUCHIO. Mrs Bowers et M. McCollum dans leurs rôles favoris.

Lundi—LADY ANDLEY.

Mardi—LOVE'S SACRIFICE. 24déc—

Théâtre St.-Charles.

Semaine de Noël—Engagement du célèbre comédien,

Mr. F. S. CHANFRAU,

qui jouera demain,

Tous les soirs de cette semaine, à la matinée de Noël et de Samedi, dans le drame de

KIT, THE ARKANSAS TRAVELLER.

(Voir les petites affiches.)

20 déc—

Phénomène Extraordinaire ! ! ! !

LA JEUNE FILLE, COLOSSE (du Dauphiné) Age, 18 ans. Poids, 320 livres.

Circonférence du mollet, 25 pouces. Do de la jambe, une verge 4 pouces.

Est visible tous les jours, de 12 M. à ... rue du Canal No 156.

ENTRÉE.......25 cts. Enfants....... 15 cts.

Central Park.

CHAMBRE OBSCURE.

Ce merveilleux tableau est exposé au coin des rues Canal et Basin.

Le "Frank Leslie" disait, le 25 juillet : l'une des merveilles de New-York et le "Central Park" et la merveille du Central Park est la Chambre Obscure. Il offre un spectacle étonnant.

On peut la voir de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

1er déc—1m

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, L. BRETON.

11 juin—1an

Banque Nationale de l'Etat.

Etat à la clôture des affaires, le lundi, 30 Novembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,267,752 51
Bons des Etats-Unis, à 10 pour cent de prime	611,000 00
Autres bons d'Etat	32,092 94
Maison de Banque et autres propriétés	127,682 75
Meubles et installations	16 291 00
Dépenses courantes et taxes	20,174 00
Dû par des Banques et des Banquiers	348,516 06
Argent comptant, en mains	792,270 19
Monnaies d'or, en mains	39,362 28
Fonds de rédemption dans les mains du Trésorier des Etats-Unis	27,000 00
	$3,281,092 21

PASSIF

Fonds Capital	$ 600,000 00
En plus de fonds	35,582 03
Circulation	500,000 00
Dividendes non payés	9,644 19
Dû aux Banques et aux Banquiers	150,272 66
Gains depuis le 1er juillet 1874	46,793 51
Dépôts	1,874,010 52
	$3,281,092 21

SAML H. KENNEDY, Président.

CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

BRANCHE DE DEPOT.

Angle des rues Royale et Conti.

LOUIS A. WILTZ, Directeur. EUGÈNE TOURNE, Teneur de livres.

A. WAGATHA, JR., Payeur.

1 dec—30t

L. GIROT,

Tailleur et marchand de linge fait,

Au No 11 de la RUE DU CAMP.

AYANT établi un magasin pour son propre compte, est prêt à remplir tous les ordres, promptement et à bas prix, POUR DU COMPTANT. Son stock de LINGE FAIT ne peut être surpassé en ville sous le rapport de la qualité et du bon marché, il se compose d'habillements, de pardessus et de redingottes des derniers genres.

Le linge de contrôle est coupé par M. Girot lui-même. 1nov—3m

M. RIQUELME.

FABRIQUE DE CIGARES,

A TRANSFÉRÉ son établissement au No 7 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, coin Commune, où il a constamment les meilleures marques de CIGARES, importées et du pays, qu'il vend en gros et en détail.

Venez essayer les cigares du pays qui sont meilleurs que beaucoup de ceux qu'on importe.

Une grande réduction est faite aux acheteurs en gros.

On trouvera également chez lui un stock complet de tabac à fumer et à chiquer.

Les connaisseurs sont invités à venir examiner les articles. La maison ne craint la concurrence ni sous le rapport de la qualité ni sous celui des prix. 5 nov—3 m

Compagnie d'Ardoises Chapman.

CARRIERES CHAPMAN, en Penn.

Fabrique d'ardoises à toits, de première qualité, Cheminées, Linteaux, Allège de fenêtres, Dalles, &c.

J. BRANDIN FILS, Agent.

Chantier au No 586 de la rue des Remparts, 3e. District.

Les ardoises que fabrique cette compagnie sont garanties ; elles ne se flétrissent, ne se décolorent et ne se décomposent pas ; elles égalent sous tous les rapports, les meilleures ardoises anglaises de notre marché et se recommandent par leur son argentin. L'attention des couvreurs, entrepreneurs et autres est appelée sur la supériorité qu'elles ont sur toutes les autres ardoises de causes connues jusqu'ici à la Nlle-Orléans. On en est satisfait partout.

Le certificat suivant de nos principaux couvreurs, architectes et entrepreneurs en dit assez à M. J. Brandin.

Nous certifions avoir examiné avec soin les ardoises du "Chapman Slate Company." Nous les avons soumises aux plus rudes épreuves et nous sommes assurés qu'elles ont toutes les qualités énumérées plus haut—c'est-à-dire qu'elles ne se flétrissent, ne se décolorent et ne se décomposent pas. Nous les déclarons égales ... des ardoises ... de notre place et les recommandons au public avec ...

Louis H. Pilié, architecte, A. Castaing, ardoisier.
F. Brion architecte, Henry Zeller, couvreur
T. Owin, couvreur B. F. Shipley, couvreur
Albert Clark, couvreur.

P. DÉJAN,

Marchand de Meubles,

Encoignure Dauphine et Quartier.

PRÉVIENT ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de meubles qu'il vendra à des prix d'une modicité rare.

Ameublements complets en bois de rose, acajou, ou noyer pour chambres à coucher, de $50 à $250; ameublements pour salons, de $50 à $200; ameublements pour salles à manger, de $50 à $200. M. DÉJAN invite les personnes qui ont des achats de ce genre à faire à visiter son magasin avant d'aller ailleurs.

Forrester Dolhonde & C°.,

COURTIERS DE PROVISIONS

—ET—

Négociants-Commissionnaires,

Au coin des rues Second et Pine,

ST. LOUIS, MO.

Nous consacrons toute notre attention à l'achat et à la vente des viandes de cochon et d'autres marchandises—"spot" et "futures."

Nous sollicitons les consignations de produits de l'Ouest, sucre, mélasse, café, riz, fournitures de navires, etc., et remplissons avec soin les ordres des négociants et des planteurs.

13 nov—2m

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 38 de la rue Carondelet, N.-O. Boîte 2027 du bureau de la poste.

Buvette des Variétés

DE

HOYT,

Au No 14 de la rue Bourgogne,

Au-dessous du théâtre des Variétés.

Ayant pris à bail la Buvette du Théâtre des Variétés pour la saison, et ayant conclu des arrangements qui, je l'espère, satisferont les plus difficiles, je sollicite respectueusement le patronage de mes amis et du public.

CHARLES J. HOYT

P. SUARES......M. SUARES

Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS, ... rue Chartres...

VENTES JUDICIAIRES.

John Rigamer vs. L. N. Olivier.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 6,... En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de janvier 1875, à 1 heure P. M., au local ... rue ..., entre celles de ... et Kerlerec, dans le Troisième District de cette ville, à la vente publique ... de deux Ovens.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 déc—2t

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Wellington's Bank, Banque des Travailleurs ... ; Canal ... Savings Institution, 168 Canal. ... Banque d'Epargne ... No ..., 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal. Merchants' Mutual Ins. Co., ... Canal. Mechanics & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet. Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp et Gr. Place. Hope Mutual Ins. Co. ... Camp. Home Insurance Co., 119 rue Commune. Union Insurance Co., 2 ... rue Carondelet.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier. Eq. Life Assur Society, of N.-York, 28 Camp. Alliance Life Ins. Co., of ..., Cor. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guthé & Nippert, 131 Canal, Nlle-Orléans. Guthé & Nippert, 10 Paradis-Poissonnière, Paris. T. Moreno, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. ... Marinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Benninger & Sons, ... Canal. J. Furcotte, coin Canal et Baronne.

ROBES POUR DEUIL.

A. Lobey, ... Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 36 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker ... Co., 167 Canal. Wheeler & Wilson (Pohl Bros.) 149 Canal. Weed (Sew. Mac.) J. H. Marinstein, 121 Royale.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

Le Gaderboux, ... et 34 Canal, ... V. Levée. G. Lenard, 163 Vieille Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

F. Stafford, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Mennardier, 19 Bourbon. Mme Rapho, ... 29, Bourbon. C. N. Deleon, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COSTUME ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Bulgeroni, 111, Canal.

PENSION.

E. Halstrie, 11 Toulouse, $8 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman ... 121 & 123 Vieille-Levée. L. Médal, 95, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. ... Laffrevandarie, ... Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zoll, coin Carondelet et Canal. F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 14 ... et 22, Baronne. ... Elie, 103 et 107 Canal. P. Werlein's, Royale.

FLEURISTES.

O. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 65, St-Charles. J. Boget, 106, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, ... Royale.

TABLES DE BILLIARD.

Miller Bros, coin Commune et St-Charles. St. Charles Billiard ... Saloon ... Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Aimbau, ... Conti.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilsnus, ... Esplanade, ... District.

LOTERIE.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A NUMERO SIMPLE.

Gros lot.........$50,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 11 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 26 Déc. 1874.

PLAN.

10,000 Billets........ Numéros seulement $10

NOMBRE, QUANTITÉ ET ... EN PROPORTION.

1 lot de	$12,000 est	$50,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
4 lots de	1,000 sont	4,000
20 lots de	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $200 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $12,000 sont.........$2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont.........1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont.........

270 lots s'élevant à.........$66,000

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le premier prix de $50,000, les billets Nos. 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 261 gagne le second prix de $10,000, les billets Nos 261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269 et 260 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 460 gagne le troisième prix de $5,000, les billets Nos 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468 et 469 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-billets $5; Quarts de Billets, $2 50, ... de billets $1 25

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY, LOCK-BOX 692, P. O. Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou mettez ... vos lettres.

DOLLARS

JUSQU'A CONCURRENCE DE DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE PIASTRES SERONT DISTRIBUÉS, LE 27 FÉVRIER, PAR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY, A L'OCCASION DE SON CINQUIÈME ET DERNIER CONCERT.

Le Tirage est certain ou l'argent sera remboursé.

Un gros lot, au comptant de.........$ 250,000
Un gros lot, au comptant de.........100,000
Un gros lot, au comptant de.........75,000
Un gros lot, au comptant de.........50,000
Un gros lot, au comptant de.........25,000

[illegible]

Grand total, 20,000 lots tous payables comptant.........2,500,000

PRIX DES BILLETS.

Billet entier.........$ 50 00
Demi billet.........25 00
Dixième ou chaque coupon.........5 00
11 billets entiers pour.........500 00

Pour billets et renseignements, s'adresser à

Tho. E. Bramlette,

Agent et directeur, Bâtisse de la Bibliothèque publique, Louisville, Ky.

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS,

12.........RUE CARONDELET.........12

Achètent et vendent :

BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.

Négociations d'hypothèque.

AVIS.

L... les personnes mises ... que les dépôts ... la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. ... [illegible]

Julia Delonde Seixas & J. M. Seixas vs. P. Boisseau.

SIXIÈME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 7... En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. P. Harper, ci-devant shérif, je procéderai, le SAMEDI, neuf janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit :

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Romain, Kerlerec, de l'Esplanade et Dorbigny et désigné par le numéro Treize d'après un plan dressé par Brinster, arpenteur général, le 6 avril 1856 et déposé en l'étude de A. Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent trois pieds cinq pouces six lignes sur la ligne limitrophe du terrain numéro douze et de cent vingt pieds neuf pouces six lignes sur la ligne à l'opposite limitrophe du terrain Nos. Quatorze, Quinze, Seize et Dix-sept, et trente-huit pieds cinq pouces de largeur derrière.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, &c.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des demandeurs, suivant acte au rapport de Théo. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 10 novembre 1870.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 déc—2t

Succession de feue Françoise Lacy, veuve de François Baudouin, décédée.

DEUXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,464. En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 de décembre 1874, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi dix-huit de janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN terrain situé au faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Français, de Craps, aujourd'hui Bourgogne, de l'Union et d'Amour aujourd'hui des Remparts faisant partie des terrains, Nos 223 et 224, suivant le plan général du dit faubourg. Le dit terrain commençant à la distance de quatre-vingt-deux pieds, mesure française, de l'encoignure des rues des Français et Bourgogne, et mesure vingt pieds de face à la rue des Français, sur les profondeurs ci-après, savoir : sur la ligne du côté de la rue Bourgogne, trente et un pieds cinq pouces, et cinq lignes, de là, faisant un angle obtus, huit pieds six pouces deux lignes sur une profondeur ultérieure de cinquante huit pieds sept pouces de ... et ... la ligne du côté de la rue des Remparts, ... cinquante-deux pieds de profondeur, de là suivant à un angle droit, trois pieds sur une profondeur ultérieure de quarante et ... lignes jusqu'à la ligne du fond laquelle mesure dix-sept pieds quatre pouces de largeur ; Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

17 déc—2t

J. B. Camors & Co., vs. John Martin.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 13,175.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf (29) de décembre 1874, à 1 heure A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de : Le fonds d'une boulangerie, rue des Français, entre celles de Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, comprenant chevaux, charrettes, &c., le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 déc—2t

Charles Bacounis vs. Victor Boutros.

Pierre Léopold Jeannet vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Nos. 41,054 et 41,055.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, seize (16) janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains, sis en cette ville, dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues du Canal, Johnson, de la Douane et Prieur, désignés par les numéros un et deux, d'après un plan annexé à un acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 20 mai 1867, et suivant plan dressé par Paul Charles, ... le 17 ... déposé en l'étude d'Armand Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No 16 du livre de plans No 7. Les dits terrains ayant, mesure américaine, savoir : Le No un, trente pieds de face à la rue du Canal, sur cent cinquante-six pieds huit pouces de profondeur et face à la rue Prieur, entre lignes parallèles, et le No deux, trente-huit pieds huit pouces sept lignes de face à la rue du Canal, sur cent cinquante-six pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louis ... par acte au rapport du dit notaire Ducatel, en date du 4 septembre 1866.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16déc—2t

Hypolite Cazes vs. Randolph Pavageau.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,777.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, neuf de janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit, savoir :

1o Un terrain de forme irrégulière situé dans le lieu ... District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne et de l'Esplanade et le chemin du Bayou, désigné par le numéro Quatre d'après un plan particulier dressé par Louis Bringier, ci-devant arpenteur général, daté du 24 janvier 1844 et déposé à un acte en date du 4 juin de la même année, au rapport de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure anglaise, trente pieds quatre pouces de face à la rue Robertson à la distance de cent-vingt pieds de la rue de l'Esplanade, et de là il mesure de profondeur sur la ligne intérieure de cette dernière rue ... pieds dix pouces quatre lignes, de là ... dans une ligne droite vers le chemin du Bayou, sur une ligne parallèle à la rue Robertson, limitrophe du No Trois ... des lignes ... sur la ligne dernière ligne vers la rue Robertson jusqu'à la jonction de la ligne ... dans ... de la ligne d'intersection ... sur le côté, ... à ... de la rue Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 24 avril 1870, par acte vente de la dite propriété par Lamarre Pavageau au défendeur.

2o. Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne et de l'Esplanade et le chemin du Bayou, mesurant environ trente trois pieds de face au chemin du Bayou sur une profondeur d'environ cent trente huit pieds du côté de la rue Claiborne et cent quarante-six pieds quatre pouces du côté de la rue Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Dame Lécostte Haseur épouse de Nelson Pavageau, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 24 avril 1870.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16déc—3t

Vicente Prieto vs. A. J. Thomas.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6 9. En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. P. Harper, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, deux (2) janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

LA goëlette Joséphine No 2, ses agrès, voiles, amarres, etc., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le vieux Bassin, près du pont Claiborne.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 nov—3t

SUCCESSIONS DE FEUE ROSANA DORNAN décédée épouse de FÉLIX DELERY, et de FÉLIX DELERY, aussi décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,021—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 novembre 1874, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, ... de Décembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de dites successions, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1o Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro 80, borné par les rues St-Antoine, Annette, Prosper et Solidelle, mesurant (mesure américaine) vingt six pieds, onze pouces, trois lignes de face à la rue St-Antoine, sur cent quinze pieds quatre pouces, une ligne de profondeur et face à la rue Solidelle, dont il forme l'angle.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Un autre terrain situé dans le même îlet numéro 80 et désigné par le numéro quinze, d'après un plan dressé par J. Brillé, arpenteur, le 3 d'Avril 1849, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 41 au livre de plan No 8. Le dit terrain mesure (mesure américaine) trente pieds de face à la rue Solidelle, sur cent soixante pieds un pouce quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3o—Un autre terrain situé dans le même îlet numéro 80, borné par les rues Solidelle, St-Antoine, Annette et Prosper, mesurant trente pieds de face à la rue Solidelle, sur cent soixante pieds un pouce quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci-dessus décrite en premier lieu a été acquise par F. Delery de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport de G. Le Gardeur, notaire public en cette ville, en date du 3 juillet 1872. Celle ci-dessus décrite en deuxième lieu, a été acquise par le dit F. Delery, de la dame Giraudeau, suivant acte au rapport de A. Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 24 juin 1868, et celle ci-dessus décrite en troisième lieu a été acquise par la défunte par donation de Henry Dornan, suivant acte au rapport de A. Comtroy, notaire public dans et pour la paroisse de St-Martin, en cet Etat, en date du 14 novembre 1854. Le dit acte dûment enregistré au bureau des Aliénations de cette ville, le 21 janvier 1867. Livre 2 de ...

Le plan des dites propriétés est exposé à la Bourse.

Conditions : 1o. Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur assumera le paiement de trente neuf billets de Félix Delery, tous datés du 1 juillet 1872, chacun de la somme de dix-sept piastres et cinquante-six cents et deux tiers ($17 56 2/3), avec huit pour cent d'intérêt à compter de l'échéance jusqu'à paiement et échéant le premier de chaque mois depuis le 1er mai 1874, desquels billets sont aujourd'hui échus et exigibles, et devront être payés par l'acquéreur au comptant, avec les intérêts, suivant acte au rapport de G. Legardeur, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1872 en faveur de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, et le surplus du montant de la dite propriété, s'il y avait, comptant. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu, et la police devra être transférée à l'Association du Crédit Foncier.

2o. Pour la propriété décrite en deuxième lieu, l'acquéreur paiera au comptant la proportion des frais d'administration. Le surplus du prix d'adjudication avec un crédit de un, deux et trois ans, ... de la vente jusqu'à paiement, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

3o. Et pour la propriété décrite en troisième et dernier lieu, l'acquéreur paiera au comptant la proportion des frais d'administration ... et le surplus ... un crédit de un an et de deux ans avec 8 pour cent d'intérêt de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété.

Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu jusqu'à un montant ... des billets.

Les acquéreurs paieront également les honoraires d'experts au taux de cinq pour cent sur le montant du prix d'adjudication, ...

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Groceries de choix pour familles ; installations de buvette, installations de magasin, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No. 41 Passage de la Bourse.—SAMEDI, 26 déc. mbre 1874, à 10 heures et demie, il sera vendu, au coin des rues Columbus et Galvez sans réserve—

200 lots de groceries de choix, &c., pour familles ; également, installations de buvette, installations de magasin, comptoirs, &c., &c.

Conditions—Comptant. 24 déc.

Vente sans réserve de diamants, montres, bijouterie, etc., en dépôts non-réclamés.

PAR PLACIDE J. SPEAR.—encanteur—Bureaux, No 41 du passage de la Bourse.—LUNDI, 21 décembre et jours suivants, à 10 heures du matin, il sera vendu chez Joe Angladon, encoignure Bourbon et Conti—

Tous les objets mis en dépôt chez lui et non réclamés, tels que diamants, montres en or, et en argent, fusils de chasse, revolvers, lorgnettes d'opéra, chaînes, joyaux, etc. Un grand lot de vêtements de seconde main et autres articles trop nombreux pour être énumérés.

Conditions—Comptant. 19 déc—

PAR A. GERARD.

PAR A. GERARD,—Chevaux, mulets, wagons, charrettes, etc., etc. Ventes régulières tous les MERCREDIS, à 2 heures, P. M., aux Abattoirs, près le café François Gauvet.

10 nov—

PAR A. GERARD,—Meubles, tapis, articles fantaisie, objets d'art, tableaux, bijouterie, diamants, montres, etc. MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 11 heures. Bureau et salle de ventes, 12 & 14 rue Bourbon, (près Canal).

Avances libérales sur consignations.

10nov—

AVIS.

BOARD DE LIQUIDATION. Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 24 Novembre 1874.

Résolu, qu'à l'avenir les assemblées régulières de ce Board seront tenues TOUS LES LUNDIS à midi. Toutes applications pour échange de Bonds et de Warrants pour de nouveaux Bonds consolidés, en vertu de l'acte No 3, Session de 1874, doivent être faites par l'intermédiaire de l'agent fiscal (New-Orleans National Bank) le samedi précédant le jour de chaque assemblée, ou avant ce jour là. Les applications qui seront faites les lundis seront mises de côté jusqu'à la prochaine assemblée.

F. C. DESLONDE, secrétaire du Board de Liquidation.

25 nov—1m 3pa

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61..........RUE TCHOUPITOULAS..........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,

(Ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille,

ALE, PORTER,
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE.

Ale d'Irlande de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles ; ale, porter et cidre en baril, pour le draught ; fournitures de metteurs en bouteille ; outils, bouchons, fil d'archal, étiquettes aux plus bas prix. 2mai—3m

JOHN RHEIN,

—TAILLEUR—

114..........rue Gravier..........114

(Près Camp)

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il vient de transférer son établissement du No 163 de la rue de Chartres à l'endroit ci-dessus indiqué. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients la continuation de leur bienveillant patronage. 20oct—1m.

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et agents pour la vente de duck en coton, fabricants de tentes, prélats, etc., au No 95 de la rue du Camp. On trouvera chez eux tous les articles qui se rattachent à leur genre de commerce. 12 oct—3m

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade street.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 126 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être décousues ; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 69,

entre Bienville et Conti.

Succursale rue Royale, No 65, près Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST dans par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 42, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

20 sept—1an

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

BALSAMIQUE des PYRENEES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT RATTOLARA, No 12 rue Dumaine.

21 oct—1an 2fpa

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS et de

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 74—1 an Nlle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73.......VIEILLE-LEVÉE.......73

NOUVELLE-ORLÉANS.

3 mai—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

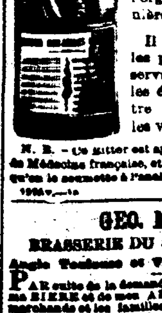

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19déc—1a

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey ; les ordres y déposés seront exécutés ...

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, — David Urquhart,
George Jonas, — John G. Gaines,
Thomas A. Adams, — Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, — Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, — Samuel Jamison.

Escompte sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

PAR VINCENT & CO.

Bottes, Souliers et Brodequins. Habillements.—Chapeaux.—Chapeaux.

PAR VINCENT & CO.—Le SAMEDI 26 décembre, à 10 heures, aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane, il sera vendu,—

260 caisses bottes, souliers et brodequins; Habillements, habillements ; Chapeaux, chapeaux chapeaux. 25 déc—

PAR D. E. MORPHY.

Raisins secs, Amandes, Raisins frais et vin Chargement du brick Jaime, directement de Malaga.

PAR D. E. MORPHY—A. E. MORPHY, encanteur,—Il sera vendu, JEUDI, 31 décembre 1874 à midi sur la Levée en face de la rue du Palmyre, Deuxième District :

206 caisses raisins Layers,
750 demi caisses "
160 quarts "
200 sacs amandes à coques tendres,
15 boîtes de ... livres chaque, piment rouge,
10 sacs de noix,
10 sacs noisettes,
... marrons d'Inde frais,
... sacs pois Garbanzas,
100 barriques vin de Catalogne, Malle,
50 quarts de barriques "
100 barriques vin célèbre de St Vincent,
114 sacs amandes de Tarragona.

Conditions à la vente. 25 dec—

Restaurant Antoine.

Transféré rue St-Louis 65.

M. ANTOINE ALCIATORE annonce à ses clients de la ville et de la campagne et au public, qu'il a transféré son restaurant du No 31 rue St-Louis au No 65 même rue, entre Royale et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé, jusqu'à ce jour. 8nov—3m

Commercial Restaurant,

167..........Rue de la Douane..........167

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 4oct—1an

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier, des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert toute la nuit.

Salon d'huîtres du Gem.

HUITRES DE LA BAIE.

Le soussigné, propriétaire du Gem Oyster Bay Saloon, au No 17 de la rue Royale et sous l'Hôtel St. Charles, annonce à ses clients que les arrangements qu'il a conclus lui permettent de leur offrir les meilleures huîtres du marché. Il compte sur la bienveillant patronage que les amateurs lui ont toujours accordé.

23 nov—1m G. M. BORONA.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par

E. LAPLACE, Pharmacien, 24 et 26 Champs-Elysées.

Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 1er nov—1an D M & V

J. F. DICK,

AVOCAT,

Au No. 15 de la rue d'Orléans,

3nov—1an. Près des Cours.

JOS. DAVID,

127 Vieille Levée ou Decatur,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.

Il a en main un assortiment général de Groceries, Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations. 1 nov—1 an

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres instruments de Magaire pour les familles ; de l'Amor Conducteur pour le foie ; du tonique ... ; ... du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Baubcock—Bureau et dépôt, No 1 de la rue du Magasin, coin Canal 16 oct—3m

ESTD 1858.

DOOLEY'S YEAST POWDER

THE STANDARD BAKING POWDER

THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.

La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins. Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux, jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley
Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur. Demandez-la.

La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes en fer blanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER MANUFACTURERS 69 NEW ST. NEW YORK

Pour le Havre.

La barque française COMTESSE DUCHATEL, capt. Chs. Dupont, devant partir sous peu, prendra des passagers de premier et de second pour le port ci-dessus. Pour prix de passage s'adresser au capitaine à bord. Le navire est au F. M. 26 district.

R. Y. HOPKINS, Agent, 173 rue Commune.

HY. J. MONTAGNET,

(Successeur de ALF. LAINE, agent.)

—Marchand de—

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Dépôt, sur la Levée, au ferry du 3e District.

BUREAUX,

No. 209 de la rue de la Commune, près Carondelet, Nouvelle-Orléans

☞ Les ordres sont reçus à l'un et l'autre de ces endroits. 1nov—3m

Charbon - Charbon - Charbon

P. & R. DeVERGES,

Au No. 26 ... de la rue Carondelet,

Offrent les meilleurs charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel, triés pour les familles, livrés, sans frais de charroi, dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché. Succursales—au No. 32 de la rue Dauphine et au coin des rues Levée et Ibérie. 1nov—3m

Charbon. Charbon.

W. G. COYLE & CO.,

Charbons PITTSBURG, VIRGINIE, CANNEL et ANTHRACITE, livrés aux plus bas prix du marché.

Bureau, No 120 de la rue Gravier. Dépôts, au coin des rues Race et Levée; au coin des rues Julia et Water. 1sept—1m

CHARBON......CHARBON......CHARBON

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

Fournis aux plus bas prix du marché et livrés dans tous les quartiers de la ville par

E. & C. TYLER,

Au No. 2 de la rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune. 1nov—3m

COAL. COAL. COAL.

PITTSBURG, ANTHRACITE AND CANNEL COAL.

Furnished at the lowest market rates. Delivered free of charge in any part of the city, by E. & C. TYLER, No. 2 Carondelet street, Between Canal and Common.

1nov—3m